

# La Banque mondiale : un self-service?

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1109

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022202>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La Banque mondiale: un self-service ?

*La Suisse est installée dans la direction de la Banque mondiale. Il sera bientôt l'heure de dévoiler ses vériables intentions en matière d'aide au développement.*

(jd) L'aide au développement reste l'indicateur privilégié des rapports entre le tiers monde et les pays riches. Et toute augmentation de cette aide est saluée comme un progrès significatif, alors même que l'impact de ces flux financiers prête à controverse, quand il n'est pas clairement négatif. Par ailleurs, les transferts du Nord vers le Sud, au titre de l'aide au développement, ne représentent qu'une fraction négligeable du manque à gagner des pays pauvres provoqué par les barrières commerciales et les conditions imposées par le monde industrialisé (DP n° 1108, «Comparaisons sommaires»). Il faut donc rompre avec cette pratique hypocrite qui consiste à donner d'une main quelques piécettes et à prendre de l'autre une liasse de billets. Et établir des règles d'échange équitables: les fameuses conditions-cadres prônées ici par les chantres du libéralisme valent aussi dans les relations Nord-Sud !

Dans une tribune libre (*Tages Anzeiger*, 10 décembre 1992), Peter Bosshard, secrétaire alémanique de la Déclaration de Berne, souligne à juste titre les anomalies du commerce mondial et appelle la Suisse, nouveau membre des institutions monétaires internationales, à prendre ses responsabilités.

## Casser les prix des matières premières...

La Banque mondiale axe sa politique de développement en Afrique sur la promotion des exportations de matières premières. Une priorité en forme de cul-de-sac. Le prix des 33 matières premières les plus importantes (sans le pétrole) a chuté de 46% en moyenne au cours de la dernière décennie. Et, depuis 1970, la part des pays sub-sahariens au commerce mondial est tombée de 4 à 1%. Malgré cette évolution et quand bien même la demande stagne, la Banque mondiale persiste à financer des équipements de transport et de transformation et à prescrire des allègements fiscaux en faveur des exportateurs. Une politique qui contribue à faire diminuer les prix sur le marché mondial.

S'ajoute encore le fait que ces matières premières ou des produits semi-finis, lorsqu'ils concurrencent une production similaire des pays riches, sont frappés de mesures telles que quotas ou droits de douane élevés. Et comme le marché des matières premières est contrôlé en grande partie par un petit nombre de groupes multinationaux, l'essentiel des profits bénéficie aux pays riches: en moyenne, 15% seulement du prix de vente des produits agricoles reviennent au tiers monde.

En cette matière, la Banque mondiale fait donc fausse route, d'autant plus que des produits tels que le coton, le caoutchouc, le sisal et le cuivre, par exemple, sont soumis à la concurrence croissante de produits synthétiques, une concurrence qui deviendra plus vive encore avec les progrès de la biotechnologie.

La Suisse, même si elle bénéficie d'un

excédent commercial de 7 milliards de francs avec le tiers monde et abrite le siège de plusieurs multinationales actives dans le commerce des matières premières, ne modifiera pas à elle seule la situation. Ce qui ne dispense pas notre pays, membre du Conseil exécutif de la Banque mondiale depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, d'accorder ses paroles et ses actes. Car les autorités fédérales ont bien insisté, au moment de la campagne référendaire, sur la nécessité d'une politique de développement sociale et écologique et sur le fait que seule une adhésion à la Banque mondiale permettrait à la Suisse de défendre efficacement ce point de vue.

## ...ou adopter un code de conduite

Aujourd'hui la Confédération verse 20 millions de francs par an aux pays producteurs à titre de dédommagement pour les variations à court terme du prix des matières premières. Une somme symbolique qui ne fait pas oublier l'attitude résolument hostile de la Suisse dès lors qu'il s'agit d'imposer aux multinationales du commerce un code international de conduite. Notre représentant au sein du Conseil exécutif a droit à une période d'adaptation; après quoi il devra bien annoncer la couleur helvétique en matière de développement. ■

## Les bons conseils du TCS

(pi) Dans son service de presse, le TCS relève les dangers qui guettent les enfants sur le chemin de l'école durant la saison hivernale et appelle automobilistes, cyclistes, cyclomotoristes et piétons à la prudence. On applaudit des deux mains. Mais cet appel serait plus crédible si le TCS ne se retrouvait pas si souvent au nombre des opposants à des mesures simples et efficaces pour améliorer la sécurité dans les zones résidentielles et aux abords des écoles: modération de la circulation, zones limitées à 30 ou 40 km/h, aménagements routiers favorables aux cyclistes et cyclomotoristes, etc.

Les jeunes sont effectivement très exposés aux dangers de la route: un décès sur six chez les moins de quinze ans est constaté dans un accident de la route; quant aux piétons en général, ils repré-

sentent près d'un blessé sur neuf et un mort sur six victimes du trafic routier... Face à ce triste constat, il ne suffit pas, comme le fait le TCS, de demander aux automobilistes de dégivrer leur pare-brise et d'enclencher leur éclairage, aux piétons de porter des habits clairs et aux conducteurs de deux-roues d'équiper leurs véhicules de réflecteurs supplémentaires. Il faut profiter de chaque aménagement du réseau routier pour que les enfants y soient plus en sécurité. Un domaine où le TCS est trop souvent aux abonnés absents. ■

## Le nouveau libéralisme

(pi) «La Banque cantonale vaudoise, qui construit son centre administratif à Prilly, a-t-elle favorisé une entreprise zurichoise au détriment d'un concurrent lausannois dans l'adjudication de travaux pour un